

Le Club Sportif de la Venise Verte s'engage à agir pour un développement durable



Défendons les valeurs du sport !

- Mise en place d'une charte environnementale à respecter lors de la saison sportive et des manifestations organisées par le club.
- Sensibiliser les licenciés du club à généraliser des gestes simples et respectueux de l'environnement dans le club et hors du club (tri des déchets, réduction des dépenses énergétiques,...) ainsi que la participation aux activités environnementales organisées par le club.
- Utilisation de gobelets réutilisables consignés ainsi que des « Boîtes à Mégots » lors des différentes manifestations du club afin de réduire les déchets et de respecter l'environnement.
- Privilégier le tri sélectif et le recyclage (pour le plastique des bouteilles d'eau par exemple) durant toute la saison.
- Favoriser les économies d'énergies (éteindre les lumières, fermer les robinets d'eau, etc.) durant toute la saison.
- Organisation du tournoi en plein jour afin de profiter au maximum de la lumière naturelle.
- Mise en place d'un système de covoiturage lors des entraînements et des manifestations.
- Participer à la mise en place d'un évènement sportif médiatisé et labellisé « MOI JE SUIS SPORT, et vous ? » au cours de la saison sportive.
- Mise en place d'une commission de Développement Durable au sein du club du CSVV pour mettre et suivre les actions.
- Mise en place d'un accord avec les écoles des communes qui sont dans le club pour la confection d'affiches des gestes du bon citoyens.

Ils s'engagent :

Alain LIAIGRE

Président du Club Sportif de la Venise Verte

James MAZURIE

Membre de la Commission
Valeurs du Sport du CDOS 79